

bourgeois chargée de l'examen des plans du chemin de fer présentés par la compagnie concessionnaire. M. Jurion préside cette commission. J'aurais craint de déranger tout à fait cette importante opération si j'avais divulgué les ordres de S.M. Dans quelques jours la commission aura terminé son travail. Je n'ai aucun doute que Messieurs WURTH et Servais consentiront à rester à leurs postes. Je crois que Monsieur Thilges nous quittera. Il ne voudra pas que M. Jurion puisse croire que la persistance qu'il a mise à obtenir sa retraite n'ait eu d'autre but que d'éloigner un collègue. Il y aurait donc lieu de nous compléter par un double choix qui devra être fait de concert avec mes collègues. L'affaire est délicate et difficile à cause de la grande affaire en projet . . . » (42) Suit une caractéristique de Paul de Scherff (v. fasc. II) et de G.-M. Augustin.

Bientôt après, Simons a fait son choix, et son troisième ministère, constitué le 24. 5. 1856, aura la composition suivante: M. Simons, F.-X. Wurth et Emm. Servais, qui gardaient leur poste, sauf que Wurth reçut le portefeuille de l'Intérieur comprenant les affaires communales; Ch.-Gérard Eyschen (v. fasc. V) et Paul de Scherff, qui remplacèrent respectivement Jurion et Thilges.

Le fait que l'administrateur-général de l'Intérieur avait été président de la Société pour la conservation des monuments historiques fut bientôt mis à profit: lorsque la majorité du conseil communal de Mersch eut décidé le 23. 10. 1856 d'ignorer un vote formel pris six ans auparavant et de faire procéder à la démolition de la belle tour à bulbe de l'ancienne église, Wurth-Paquet ne manqua pas de rappeler aux drôles d'édiles la promesse faite par eux à la suite d'un désir exprimé par la reine Anna Pawlowna (v. fasc. XI). Cinq des six membres du conseil communal qui avaient émis le vote du 23 octobre se ravisèrent, et, renforcés par les cinq membres désapprouvateurs qui s'étaient abstenus d'assister à ladite séance, ils votèrent même 2 x 1 500 francs pour la réparation de la vieille tour. (43)

Moins sympathique fut un autre geste de F.-X. Wurth: Il contresigna le «Projet de Déclaration» portant qu'il y a lieu à révision de 45 articles de la Constitution du 9. 7. 1848 et «d'autres dispositions constitutionnelles» qui, par suite de la révision desdits articles, «devraient nécessairement subir des modifications.» (44)

Quant à l'acquiescement à la Constitution antidémocratique du 27. 11. 1856, il jeta un opprobre d'autant plus ineffaçable sur Wurth que celui-ci n'eut pas l'occasion, comme son collègue Emm. Servais, d'exprimer le regret d'avoir collaboré au «Coup d'Etat». (45)

Sa réputation d'homme d'Etat baissa encore plus lorsqu'il accepta de rester dans le quatrième ministère Simons, à côté d'un nouveau venu, le super-réactionnaire G.-M. Augustin (2. 6. 1857).